

**CONVOCAATION – ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE**

Les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire qui se tiendra chaussée de la Hulpe 120 à 1000 Bruxelles **le jeudi 20 mai 2010 à 15h00** et dont l'ordre du jour sera le suivant :

*Assemblée générale ordinaire:*

1. *Rapports de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire sur l'exercice 2009 (comptes statutaires et comptes consolidés)*
2. *Communication des comptes statutaires clôturés au 31 décembre 2009*
3. *Approbation des comptes annuels statutaires au 31 décembre 2009*  
*Proposition d'approuver les comptes annuels statutaires clôturés au 31 décembre 2009 et d'approuver l'affectation des résultats suivante :*  
*Résultat de l'exercice : 754 194,04*  
*- dotation à la réserve légale (5%) : - 37 709.70*  
*- dotation à la réserve indisponible : - 706 595.10*  
*= résultat distribuable : 9 889.24*  
*+ report à nouveau : 846 177.29*  
*- dividendes : - 510 000*  
*= report à nouveau : 346 066.53*
4. *Décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice 2009*  
*Proposition de donner décharge à chacun des administrateurs en fonction durant l'exercice social 2009 et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au cours dudit exercice*
5. *Composition du conseil d'administration - Fin du mandat de Monsieur Alain Madelin – Fin du mandat de OVIR sprl - Renouvellement du mandat des administrateurs restants - Nomination d'un nouvel administrateur non exécutif indépendant - Fixation du nombre des administrateurs.*  
*Proposition de renouveler le mandat des administrateurs suivants pour une durée de 1 an, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'an 2011.*
  1. *Monsieur Jean-Baptiste Descroix-Vernier en tant qu'administrateur exécutif*
  2. *Madame Corinne Chatal en tant qu'administrateur exécutif*
  3. *Monsieur Jean-Marie Messier, en tant qu'administrateur non exécutif indépendant*
  4. *Saint-Georges Finance SA, représenté par son représentant permanent Monsieur Jean-Baptiste Descroix-Vernier, en tant qu'administrateur exécutif (Chief Executive Officer)*
  5. *Monsieur Thibaut Faurès Fustel de Coulanges, en tant qu'administrateur exécutif*
  6. *Monsieur Gilles Lioret, en tant qu'administrateur non exécutif indépendant**Proposition de nommer l'administrateur suivant pour une durée de 1 an, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'an 2011.*
  7. *Monsieur Eric Licoys, en tant qu'administrateur non exécutif indépendant*  
*Proposition de fixer le nombre d'administrateurs à 7.*
6. *Modifications des conditions d'exercice et rémunération des administrateurs*  
*Proposition de modification des conditions d'exercice et de rémunération des administrateurs*
7. *Procurations – Proposition de donner procuration pour l'accomplissement des formalités de publicité*
8. *Divers*

*Assemblée générale extraordinaire:*

1. *Création de 3.432.944 parts bénéficiaires*  
*Proposition de créer 3.432.944 parts bénéficiaires non représentatives du capital de la société et de modifier les statuts de la société afin d'y insérer un article 14bis qui précise les droits qui y sont attachés :*  
*"Article 14bis - Parts bénéficiaires*  
*Il existe 3.432.944 parts bénéficiaires non représentatives du capital de la société.*  
*Les parts bénéficiaires sont nominatives et inscrites dans un registre ad hoc, le registre des parts bénéficiaires, tenu au siège social de la société.*  
*Les parts bénéficiaires sont librement cessibles.*  
*Chaque part bénéficiaire donne droit à un droit de vote à l'assemblée générale des actionnaires dans le respect des limites légales.*  
*Les parts bénéficiaires ne disposent pas d'autres droits que ceux qui leur sont reconnus par le présent article des statuts de la société."*
2. *Souscription et attribution des 3.432.944 parts bénéficiaires*  
*Proposition d'attribuer les 3.432.944 parts bénéficiaires à Jean-Baptiste Descroix-Vernier en contrepartie de l'apport en industrie que constituent (i) le rôle prépondérant de Jean-Baptiste Descroix-Vernier dans la vision stratégique du Groupe Rentabiliweb et (ii) la mobilisation par Jean-Baptiste Descroix-Vernier de ses réseaux commerciaux et sa capacité à mobiliser des personnalités à son actionariat dont l'influence dans le monde des médias et des affaires est créatrice de valeur.*
3. *Délégation de pouvoirs – Proposition de déléguer des pouvoirs au notaire instrument et à ses préposés pour la coordination des statuts et l'accomplissement des formalités de publication et de déléguer des pouvoirs à deux administrateurs, agissant conjointement, pour l'exécution des décisions à prendre sur les points 1 et 2 à l'ordre du jour*
4. *Divers*

Le projet de comptes annuels et les rapports mentionnés dans l'ordre du jour peuvent être consultés au siège de la société à partir du 4 mai 2010. Les actionnaires qui auront rempli les formalités pour être admis à l'assemblée générale ordinaire et

extraordinaire au plus tard le 12 mai 2010 recevront sans délai les documents visés à l'article 535 du code des sociétés. Ces documents seront mis à la disposition des actionnaires qui auront rempli les formalités susdites après cette date au siège social de la société et sur son site Internet.

Pour pouvoir assister à ces assemblées, les actionnaires sont priés de se conformer aux dispositions de l'article 31 des statuts. Les propriétaires d'actions dématérialisées doivent **au plus tard le 14 mai 2010**, déposer au siège social, une attestation établie par un teneur de compte agréé ou l'organisme de liquidation, constatant l'indisponibilité desdites actions jusqu'à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire.

Les propriétaires de titres nominatifs doivent être inscrits dans le registre des actionnaires de la société le 14 mai 2010 au plus tard et ils sont priés de notifier au conseil d'administration leur intention de participer à cette assemblée **au plus tard le 17 mai 2010** en précisant le nombre d'actions pour lesquelles ils entendent prendre part au vote.

Les actionnaires qui souhaitent se faire représenter à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire par un mandataire doivent, en plus des formalités précédentes, déposer au siège social de la société **au plus tard le 17 mai 2010** une procuration signée. Les formules de procuration arrêtées par le conseil d'administration sont disponibles au siège social de la société ou sur son site Internet.